

MIGRATIONS Réfugiés

Le Pacte mondial de Marrakech approuvé



Le Pacte recense des principes et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations. Photo FADEL SENNA/AFP

Malgré les critiques des nationalistes et des partisans de la fermeture des frontières, le Pacte de Marrakech a bien été signé. « Nous ne devons pas succomber à la peur » sur la migration, a exhorté le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avant la proclamation orale de ce texte destiné à renforcer la coopération internationale pour une « migration sûre, ordonnée et régulière », et son adoption formelle par le traditionnel coup de marteau. Antonio Guterres a encore dénoncé les « nombreux mensonges » sur ce pacte qui a soulevé de vives critiques de la part des partisans de la fermeture des frontières, jusqu'à faire éclater la coalition gouvernementale en Belgique, avec la démission des ministres issus du parti nationaliste flamand.

Un épouvantail pour les populistes

Le Pacte sur les migrations doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre à l'Assemblée générale des Nations unies à New York. À ce titre, la conférence de Marrakech, prévue sur deux jours, devait être une étape purement formelle dans ce processus. Mais, le sujet déchaînant les passions, une quinzaine de pays ont fait part de leur retrait ou du gel de leur décision sur le texte. Alors qu'en Europe les partis d'extrême droite et les populistes

brandissent le Pacte comme un épouvantail à l'approche des élections européennes de mai 2019, la chancelière allemande Angela Merkel est venue le soutenir en personne, tout comme les chefs de gouvernement espagnol Pedro Sanchez, grec Alexis Tsipras ou belge Charles Michel, ce dernier ayant donc maintenu son déplacement au prix de l'unité de sa coalition.

Non contraignant, le Pacte recense des principes - défense des droits de l'Homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale - et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations - échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants etc... Il interdit les détentions arbitraires, n'autorise les arrestations qu'en dernier recours. Les défenseurs des droits de l'Homme le trouvent insuffisant, notamment sur l'accès des migrants à l'aide humanitaire et aux services de base ou sur les droits des travailleurs migrants. Ses détracteurs le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé.

« Entre le laxisme inacceptable et le tout sécuritaire insupportable, il y a une voie que nous ouvrons aujourd'hui », a de son côté estimé le roi du Maroc Mohamed VI, dans un message aux participants, avant les prises de parole des différents pays présents. ■

En relief

3,4 % de la population mondiale composée de migrants

Il y a environ 258 millions de personnes en mobilité et migrants dans le monde, soit 3,4 % de la population mondiale. Plus de 80 % des déplacements entre les pays se font de façon légale. Pour la migration clandestine, plus de 60 000 personnes sont décédées pendant leur périple depuis 2000, selon les chiffres de l'ONU.

UNION EUROPÉENNE Royaume-Uni

Brexit : Theresa May recule... pour mieux sauter ?

Nouveau coup de théâtre : la Première ministre britannique a reporté sine die le vote programmé ce mardi du Parlement sur le Brexit. À Paris, l'Assemblée nationale prépare un Brexit sans accord.

La défaite promettait d'être cuisante. Theresa May a donc préféré reporter le vote sur l'accord de divorce avec l'Union programmé ce mardi. Mais nul ne peut prétendre, à cette heure, raconter la suite de l'histoire. Seule certitude : le conseil européen de jeudi et vendredi sera dominé par le Brexit - comme c'est le cas depuis que 51,89 % des Britanniques ont voté, le 23 juin 2016, pour la sortie de l'Union européenne.

Tumulte aux Communes

Nouvelle journée de tumulte hier à la chambre des Communes. Le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn a vilipendé un « gouvernement en plein chaos ». Nombre de députés conservateurs ont confirmé s'opposer à leur Première ministre. Jusqu'au « speaker » (président) qui a dénoncé dans ce report une manœuvre « profondément discourtisive »...

Theresa May n'avait guère le choix. Une large défaite était probable face à l'union des Travaillistes, des députés nord-irlandais et de nombreux conservateurs. Elle aurait été alors condamnée à démissionner, ou à convoquer les élections générales que réclame Jeremy Corbyn - l'hypothèse d'un nouveau référendum étant à ce stade plus qu'aléatoire. Theresa May a donc reculé, peut-être pour mieux sauter d'un siège devenu très éjectable.

Conseil de crise pour les 28

« Avant le conseil européen, j'irai voir mes homologues des autres pays membres » pour « discuter avec eux des préoccupations exprimées par cette assemblée », a promis Theresa May à ses députés. Mais discuter quoi ? Le point dur reste l'Irlande. Tout le monde veut éviter de recréer une frontière entre l'Irlande du Nord et République d'Irlande, sous peine de raviver la guerre civile. Mais il faut alors que l'ensemble du Royaume-Uni demeure dans le marché unique, ou une union douanière qui lui soit proche. Le premier cas est inenvisageable : le Royaume-Uni devrait appliquer des règles qu'il n'aurait pas négociées, tandis que l'Union lie l'adhésion au marché unique à la libre circulation des personnes - une ligne rouge pour les partisans du Brexit. Une union douanière est possible, mais ne règle pas le cas de l'Irlande du Nord, dont les députés refusent d'être traités différemment du reste de la Grande-Bretagne.

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a prévenu dès hier : « Nous ne renégocierons pas l'accord », mais « nous sommes prêts à discuter de la manière de faciliter la ratification britannique ». Les consultations vont être intenses d'ici le conseil de jeudi, avec un risque croissant de désunion des 27.



Theresa May (à gauche) au Parlement, face aux Travaillistes de Jeremy Corbyn. Photo HO/AFP

Questions à

« L'accord ne rassure personne »

Catherine Mathieu Économiste (OFCE)



Comment interpréter le report du vote ?
Theresa May savait que le Parlement ne voterait pas l'accord. Elle a préféré prendre le temps de renégocier la question de la frontière irlandaise.

Quelles conséquences économiques, si le parlement britannique approuve un accord pour un Brexit « ordonné » ?
À court terme, pratiquement aucune. Le Royaume-Uni reste membre du marché unique durant la période de transition, qui pourrait durer jusqu'à 2022. On négocie pendant ce temps le futur partenariat. Tout dépend alors de l'orientation du gouvernement britannique, favorable ou non à un Brexit dur, et du maintien ou non d'une position dure des 27. Rien n'est encore fixé sur ces relations futures, et c'est pourquoi l'accord risque de ne pas être voté : il ne rassure ni les Brexiteurs durs, ni les partisans d'une relation étroite avec l'Union.

Et si le Parlement votait finalement « non » à un accord renégocié ?
L'éventail des scénarios est très large : Theresa May peut démissionner, il peut y avoir des élections, peut-être gagnées par les Travaillistes, qui prétendent aujourd'hui renégocier avec l'Union européenne, voire un nouveau référendum, cependant contraire à la tradition démocratique britannique.

Et le risque d'une crise économique et financière née du Brexit ?
C'est le scénario du Brexit chaotique, sans accord du Parlement britannique, ni nouvel accord avec l'Union. Selon la Banque centrale du Royaume-Uni, cela pourrait entraîner une chute à court terme de 10 % du PIB britannique. L'impact sur la croissance de l'Union européenne serait cinq fois moindre, compte tenu des structures de nos échanges. Certains pays seraient plus touchés que d'autres : l'impact serait maximal pour l'Irlande, dans la moyenne pour la France, plus faible pour les pays du sud qui commerce peu avec le Royaume-Uni. Mais je crois peu probable aujourd'hui encore ce scénario chaotique : il y a la volonté des deux côtés de trouver un accord sur le non-accord.

Recueilli par Francis BROCHET

L'Assemblée se prépare au pire

Theresa May a annoncé accélérer les préparatifs pour une sortie sans accord, l'Assemblée nationale française a fait de même hier, en débattant d'un projet de loi anticipant un « no deal ». La ministre des Affaires européennes Nathalie Loiseau a promis que « les scénarios catastrophes n'auront pas lieu ». Mais son collègue des Comptes publics Gérard Darmanin s'avouait récemment « très inquiet » du manque de préparation des entreprises françaises. La tempête du Brexit, si elle se déclenche, n'épargnera pas le continent. ■

Francis BROCHET

RUSSIE Justice

Un ex-policier reconnu coupable de 78 meurtres

Il était surnommé « le maniaque d'Angarsk ». Il tuait des femmes la nuit à la hache ou au marteau. Mikhaïl Popkov, 54 ans, ex-policier russe, a été reconnu coupable de 78 meurtres devenant ainsi le pire tueur en série de l'histoire récente en Russie. En 2015, il avait déjà été condamné à la prison à vie pour le meurtre de vingt-deux femmes. Mais un tribunal d'Irkoutsk, petite cité bordant le lac Baïkal en Sibérie, l'a reconnu lundi coupable de cinquante-six meurtres supplémentaires entre 1992 et 2007, le condamnant à une seconde peine de prison à vie. Ce véritable serial killer a commis la plupart de ses crimes dans la ville d'Angarsk. Il invi-

taut d'abord ses victimes, - pour la majorité des femmes, des prostituées mais pas seulement, toutes âgées de 16 à 40 ans - à monter dans sa voiture, la nuit, utilisant parfois son véhicule de police. Il les violait pour certaines, puis il les tuait avec une hache ou un marteau. Il se décrivait lui-même comme un « nettoyeur » qui purgeait la ville de ses prostituées. Il abandonnait ses victimes dans les bois, des cimetières ou au bord des routes. Seules deux femmes avaient réussi à survivre à ses attaques. Mikhaïl Popkov avait « un besoin pathologique de tuer des gens » et une « obsession meurtrière contenant des aspects sadiques », a expliqué le parquet. Malgré cela, il avait

été considéré comme responsable de ses actes et assez sain d'esprit pour être jugé.

Enquêteur sur ses propres meurtres

« Il prenait plaisir dans ses actes. Il les voyait comme sa raison de vivre », a expliqué à Komsomolskaïa Pravda le criminologue Iouri Antonian, qui a participé à l'enquête. En tant que policier, Mikhaïl Popkov avait été jusqu'à participer aux enquêtes concernant certains de ses crimes pour détourner les soupçons, ont révélé ses collègues dans la presse russe.

Les enquêteurs soupçonnaient pourtant qu'un policier était coupable de ces crimes qui horrifiaient la région, en raison de

la façon dont il couvrait soigneusement ses traces après chaque meurtre. Il avait finalement été arrêté en 2012 à Vladivostok (Extrême-Orient russe), identifié après une enquête à grande échelle, comprenant notamment des analyses d'ADN des habitants dont la voiture correspondait aux traces de pneus laissées sur les lieux des crimes. L'homme, qui a été privé de sa retraite de policier par le tribunal, purgera sa peine dans une prison réservée aux détenus condamnés à l'enfermement à vie.

Le procureur d'Irkoutsk, Alexandre Chkinev, a annoncé que le condamné avait l'intention de faire appel. ■



Mikhaïl Popkov, 54 ans, a été considéré comme responsable de ses actes et assez sain d'esprit pour être jugé. Photo Anton KLIMOV/AFP